

FORMATION



Institut de Formation
Pédagogique

BPJEPS

animer
& concevoir un projet

DOSSIER DE CANDIDATURE

BPJEPS

Loisirs tous Publics



IFP 236 rue du Faubourg de Roubaix - 59041 Lille
Tel : 03 20 21 97 88 — Fax : 03 20 36 61 65
formanim@ifp-npdc.fr
www.ifp-npdc.fr



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons bien noté votre intérêt pour la formation :

BPJEPS, spécialité « Loisirs Tous Publics »

Afin de vous permettre de mieux faire connaissance avec notre offre de formation, nous vous faisons parvenir, ci-dessous, les documents suivants :

- L'animateur BPJEPS LTP ;
- Les 10 unités capitalisables du BPJEPS LTP ;
- La formation proposée par l'IFP intègre une FOAD ;
- Les répartitions horaires de la formation ;
- Le suivi de la formation ;
- La fiche récapitulative ;
- La fiche de renseignements.

L'entrée en formation est précédée et conditionnée par les étapes suivantes :

- Les tests de sélection / positionnement ;
- La VEP (vérification des exigences préalables), effectuée le jour du positionnement ;
- La recherche d'une structure d'accueil dans le cadre de l'alternance ;
- La recherche d'un financement ;

Attention : si vous n'êtes pas encore inscrit aux prochains tests de sélection, veuillez nous contacter par mail ou par téléphone (Cf. coordonnées en dernière page du dossier).

Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous rencontrer, Recevez, Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos meilleures salutations.

Guy LEMAN adjoint de direction,
Responsable des formations BPJEPS

L'Animateur BPJEPS Loisirs Tous Publics

Il exerce dans l'animation, auprès de groupes de jeunes ou dans les quartiers défavorisés, l'animateur a pour mission de favoriser la socialisation et l'insertion. Il contribue à développer une meilleure cohésion sociale à travers des activités de groupe, qu'il conçoit, organise et encadre. Il exerce dans différents domaines : loisirs, sports, culture, vie sociale ou activités éducatives. Généraliste ou spécialiste, son rôle en matière d'insertion est de plus en plus important.

L'animateur socio-culturel a pour rôle de faciliter l'expression, la créativité, la socialisation et l'insertion des jeunes et des adultes. Pour cela il conçoit sa tâche par l'initiation à des techniques diverses (théâtre, poterie, expression corporelle...), l'encadrement d'activités sportives, la sensibilisation à des préoccupations locales (environnement, urbanisme...) ou culturelles (organisation de rencontres-débats, de visites, ciné-club, spectacles...)

Les activités de l'animateur s'exercent à deux niveaux de responsabilités :

L'animateur spécialiste d'une (ou plusieurs) techniques ou d'un public (enfants, adolescents...), prenant en charge une activité spécifique.

L'animateur généraliste, qui planifie et coordonne les activités d'un organisme dont il peut assurer la gestion. Il est l'interlocuteur des organismes financeurs, traduit auprès de ceux-ci les demandes du public. Il peut être chef de projet, responsable ou directeur d'une structure. Un animateur peut donc, selon son niveau de qualification et ses compétences, assurer tout ou partie des tâches suivantes :

- Repérer les besoins du public et définir la politique de l'organisme ou de la structure.
- Concevoir et monter un projet, en négocier le financement avec certains partenaires : région, département, commune, association...
- Réaliser ce projet, en assurer le suivi.

Disponible, à l'aise avec tous les publics, l'animateur doit aimer les contacts humains. Il doit aussi avoir une certaine maturité, une bonne capacité d'adaptation, du dynamisme, de l'imagination. Convainquant, tolérant, tout en sachant se faire respecter, il doit savoir prendre des initiatives, proposer un projet, parfois le négocier et suivre sa réalisation.

Les lieux d'exercices et les publics sont très variés : Etablissements scolaires, centres culturels, centres sociaux, foyers de jeunes travailleurs, maisons familiales, villages de vacances, clubs du 3^{ème} âge, maisons de jeunes ...

Les 10 unités capitalisables du BPJEPS LTP :

Pour obtenir le diplôme, un candidat doit capitaliser les 10 unités de certification

- UC 1 : Etre capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle.
- UC 2 : Etre capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative.
- UC 3 : Etre capable de préparer un projet ainsi que son évaluation.
- UC 4 : Etre capable de participer au fonctionnement de la structure.
- UC 5 : Etre capable de préparer une action d'animation de loisirs tous publics.
- UC 6 : Etre capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation de loisirs pour tous publics.
- UC 7 : Etre capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités éducatives et de découverte pour tous publics.
- UC 8 : Etre capable de conduire une action éducative et de découverte dans le cadre des loisirs pour tous publics.
- UC 9 : Etre capable de maîtriser les outils et techniques nécessaires à la mise en œuvre d'action d'animation de loisirs tous publics.
- UC 10, UC d'adaptation :**
Etre capable d'adapter ses compétences d'animation à l'accompagnement scolaire.

La formation BPJEPS LTP proposée par l'IFP intègre une FOAD

La formation proposée par l'IFP, se décompose en 4 parties :

- La formation en centre à l'IFP
- La formation en structure d'alternance
- La Formation Ouverte et à Distance
- La formation en ACM

La formation en centre

Elle est réalisée des lundis et mardis, à l'IFP et totalise 490 heures (70 journées de 7 heures) sur des périodes scolaires.

La formation en alternance

Elle est réalisée dans une structure d'animation avec l'accompagnement et sous la responsabilité d'un tuteur. Cette formation doit permettre au stagiaire de vivre une véritable formation professionnelle en accord avec la formation donnée en centre. Cette formation représente 17,5 heures par semaine, elle est réalisée en période scolaire et totalise 518 heures.

La FOAD

La structure d'alternance accueille rarement tous les publics (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, personnes handicapées), la formation prévoit donc la possibilité aux stagiaires d'effectuer des visites, des rencontres, des animations, dans d'autres structures que la structure d'alternance (Formation ouverte). Le stagiaire devra effectuer des comptes-rendus de ces visites.

Le suivi de l'avancement du projet qui est un point essentiel de la formation nécessite l'écriture de points d'étapes du projet.

Des synthèses des connaissances acquises pendant les cours en centre devront également être produites. Ces synthèses serviront pour l'obtention de l'UC 7.

Ces temps d'autoformation gérés individuellement par le stagiaire, sont organisés à distance par l'IFP sur une plate forme de travail collaboratif, à raison d'une demi-journée par semaine, le jeudi matin, et totalisent 119 heures, en périodes scolaires.

La formation en ACM

Un titulaire du diplôme BPJEPS spécialité « Loisirs Tous Publics », peut diriger un ACM (Centre de loisirs, de vacances, Accueil Collectif de Mineurs). La formation prévoit donc des stages de direction en ACM pendant les congés scolaires.

Un stagiaire qui entre en formation ne possédant ni le BAFA ni une expérience d'un minimum de 120 heures d'animation, en ACM, doit d'abord effectuer des stages d'animation. Les stages en ACM totalisent 232 heures à réaliser pendant les congés scolaires.

Répartition horaire de la formation BPJEPS LTP

Demandeurs d'emploi et salariés	En centre	70 journées de 7 heures (lundi, mardi)	490 h	609 h	1359 h
	Organisé par le centre	En période scolaire, l'équivalent de 34 demi-journées de 3,5 h organisées sur une plate forme de formation à distance avec travaux individuels, en équipes, en binômes, visites de structures, réalisation de synthèses de cours, visites de formateurs dans la structure, entretiens, insertion professionnelle...	119 h		
	Formation En structure d'alternance	Formation d'animateur sous la responsabilité d'un tuteur, pendant des périodes scolaires.	518 h	750 h	
	En ACM Agréé	<p>Des stages d'animation ou de direction pendant les congés scolaires en ACM (Accueil Collectif de Mineurs)</p> <p>Les stagiaires ne possédant pas le BAFA doivent effectuer des stages d'animation avant d'effectuer des stages de direction.</p> <p>Les stages d'animation doivent totaliser de 0 à 120 heures suivant l'expérience du candidat à l'entrée en formation.</p>	232 h		

Les formateurs en centre

F. CUVILLIER	La communication Activités d'expression, théâtre L'Interculturalité Les activités physiques
JP.DECARNIN	Informatique
E. LANFANT	Psychologie
M.A DURAND	Pédagogie Méthodologie de projet Education Populaire
L. DUBUS	Premiers secours
K. GUERMEUR	Activités arts plastiques.
Y. DUBOIS	Responsabilités civiles et pénales Connaissances des associations Bases philosophiques et juridiques de la citoyenneté. La direction d'un ACM
C. LEMAN	Les activités culturelles Le patrimoine régional
M.C. KHALIL	L'accompagnement à la scolarité.

Le suivi de l'alternance

Guy LEMAN Fabrice CUVILLIER	<p>Accompagnement individuel des stagiaires pendant la formation Ils sont en relation avec les formateurs du centre de formation, et les tuteurs professionnels en structure d'alternance. Ils vérifient l'assiduité, la ponctualité du stagiaire en structure. Ils s'informent de l'attitude du stagiaire en structure d'alternance. Ils s'informent sur l'assiduité et de la ponctualité du stagiaire dans sa structure d'alternance.</p> <p>Ils effectuent des visites dans les différentes structures du stagiaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Stage d'alternance Stage d'animation Stage de direction Stage d'accompagnement à la scolarité. <p>Ils sont en relation avec les partenaires de l'IFP qu'ils informent sur le parcours du stagiaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Missions locales ; Agences pour l'emploi Les organismes financeurs : Conseil Régional, Conseil Général, PLI, OPCA, FONGECIF,
--------------------------------	--

Les évaluateurs, membres des commissions de certification

Marie-Andrée DURAND Guy LEMAN Fabrice CUVILLIER Le tuteur du stagiaire	<p>Ils évaluent les dossiers de certification Ils participent aux commissions de certification et donnent leurs avis à partir des grilles de certification. Ils se déplacent dans la structure du stagiaire pour les épreuves de mise en situation. Ils ont une délégation de la DRDJS.</p>
---	---

L'accompagnement à l'insertion professionnelle

Fabrice CUVILLIER	<p>Accompagner les stagiaires dans l'insertion professionnelle. Diagnostiquer « à distance » les compétences déjà développées, mesurer le degré d'autonomie, l'intérêt, la motivation. Répertorier et analyser les outils de recherche d'emploi personnels : CV, lettres de motivation, liste de structures, contacts, sites, ... Organiser et réaliser des entretiens individuels. Organiser et animer des ateliers collectifs.</p>
-------------------	--

Fiche récapitulative BPJEPS Loisirs Tous Publics

Organisateur : IFP, Institut de Formation Pédagogique

Adresse : 236 rue du faubourg de Roubaix 59000 Lille

Responsable de la formation : Guy LEMAN

Secrétariat de la formation : Chantal LEPRETRE

Lieu de la formation : 236 rue du faubourg de Roubaix 59000 Lille

Durée totale de la formation : 1359 heures

Durée en centre de formation : 609 heures dont 119h de FOAD

Durée en entreprise : 750 heures.

Périodicité en centre : 2 jours par semaine (lundi et mardi)

Taux horaire pour les salariés : 9.90 € / h

Pour une formation complète : 6029.10 €

Taux horaire pour les demandeurs d'emploi : 7.50 € / h

Pour une formation complète 4567.50 €

Taux horaire pour les contrats de professionnalisation : 9.15 € / h

Pour une formation complète : 5572.35 €

Validation du diplôme : Ministère chargé de la Jeunesse et des Sports

Certification : 10 unités capitalisables

Pour tout renseignement : contacter Chantal LEPRETRE

Tél : 03 20 21 97 88

Fax : 03 20 31 36 65

e-mail : bpjeps@ifp-npdc.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

➤ **Pièces à fournir le jour de la sélection :**

- cette **fiche de renseignements** complétée (2 pages)
- une **fiche de positionnement** en **double exemplaire** si vous êtes demandeur d'emploi (à retirer au Pôle Emploi ou à la Mission Locale dont vous dépendez).
- un **CV** en précisant si possible votre expérience dans l'animation
- la photocopie de **tous vos diplômes** (si vous en avez : BAC, BAFA, BAFD...).

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

➤ **Vos coordonnées :**

NOM marital :

NOM de jeune fille :

Prénom :

Age :

Date de naissance :

Lieu de naissance :département de naissance :

Pays de naissance :

Adresse :

.....

Tel fixe : Tel portable :

Adresse mail (en écriture lisible) :

COLLEZ
VOTRE
PHOTO
ICI
(OBLIGATOIRE)

➤ **Statut :**

- je suis salarié(e) depuis :
 - précisez le type de contrat et le nombre d'heures hebdomadaire :
- je suis demandeur d'emploi depuis :
- je suis en CUI ou CAE depuis :
- je serai en CUI ou CAE à partir de :
- je suis demandeur d'emploi et j'ai déjà effectué un CDD
 - indiquer la date du plus récent :
- je perçois des indemnités jusque :
 - précisez (ASSEDIC,...) :
- autre (précisez) :

➤ **Votre origine :**

- Mission Locale de :(précisez)
- Pôle emploi de :(précisez)
- CAP emploi
- CCAS
- Démarche personnelle
- Autre (précisez) :

Nom de votre conseiller (si vous êtes demandeur d'emploi) :

➤ **Votre parcours scolaire :** complétez

➤ **dernière classe suivie :**

➤ **date de sortie du système scolaire (mois et année) :**

➤ **dernier diplôme obtenu :**

DIPLÔME	SPECIALITE	ANNEE	OBTENU	EN COURS	NON OBTENU
<input type="checkbox"/> SANS					
<input type="checkbox"/> BAFA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> CAP BEP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> BAC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> LICENCE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> AUTRE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Contact :

Chantal Leprêtre
 mail : clepretre@ifp-npdc.fr
 tel : 03 20 21 97 88